



Repos flottants : touché coulé !

La multi de négociation de ce mercredi 27 novembre n'a pu aller à terme, en raison de l'opposition syndicale particulièrement forte face au projet de la direction.

La CFE-CGC Groupe RATP continuera à porter ses revendications sur le sujet avec fermeté, pour la défense des intérêts collectifs des salariés de l'encadrement.

Nous vous tiendrons informés des développements ultérieurs de ce dossier.